

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 673

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XÉNOPHOBIE

Des juges venus d'ailleurs

L'initiative vaudoise sur l'extension, à chaque district, d'un tribunal de prud'hommes, est combattue par toute la droite politique et patronale.

On s'en prend particulièrement à la disposition qui permettrait à un étranger de siéger comme juge assesseur au tribunal des prud'hommes.

Inadmissible, s'écrie-t-on! On va jusqu'à citer le Pacte de 1291. L'«argument» avait déjà fait mouche à Genève sur le même sujet... Mais les Italiens, les Espagnols, les Portugais, les Turcs qui travaillent chez nous — on n'a pas remarqué jusqu'ici qu'ils ressemblaient aux hommes d'armes des Habsbourg — pourquoi ne seraient-ils pas confortés de savoir qu'un juge les comprend intimement? Le juge ouvrier, faut-il le préciser, n'est pas juge unique. Il siège dans une cour à trois.

Les mêmes prétendaient combattre Schwarzenbach.

MÉTALLURGIE GENEVOISE

La médaille et son revers

A lire en parallèle, deux panoramas de la métallurgie genevoise publiés par deux publications aux ambitions fort différentes: la «Voix ouvrière» et «L'Ordre professionnel». L'hebdomadaire du Parti du travail consacre quatre pages à un dossier sur le «refus général de la compensation intégrale du renchérissement dans la métallurgie»; une revue, entreprise après entreprise, claire, concrète, tranchant heureusement avec les données floues qui circulent habituellement sur le sujet, deux mois après le début des négociations contractuelles annuelles. L'organe patronal, lui, se lance dans une «radiographie» de la métallurgie genevoise,

ornée de quelques profils d'entreprises. Rien de commun, ni dans le ton, ni dans les faits rapportés.

Deux exemples significatifs ci-dessous, qui illustrent probablement bien une partie des conflits qui s'annoncent à Genève, comme ils couvent ou se développent ailleurs en Suisse romande. Sans commentaires.

BBC-Sécheron SA

«Voix ouvrière»: «Revendication: 5,8%. Réponse de la direction: 3,8%. Les travailleurs de Sécheron iront aux instances (étape de la négociation précédant le Tribunal arbitral), considérant que les propositions patronales sont insuffisantes.»

«L'Ordre professionnel»: *Un «mariage heureux» entre deux grandes entreprises. Premier producteur suisse de transformateurs, des plus gros dépassant le million de kilowatts aux «petits» de 630 kW. La division «traction», spécialisée dans l'équipement électrique de trolleybus, trams, métros, réseaux ferroviaires, etc. se développe grâce à ses performances d'optimalisation de l'emploi de l'énergie. Son système de «gestion de la vitesse» équipe déjà 1200 locomotives de la SNCF, dont le TGV. Une nouvelle division a été récemment créée: l'informatique industrielle, pour automatiser totalement les centrales électriques anciennes ou modernes, et automatiser l'emploi de l'énergie dans les bâtiments, ceci grâce à l'application des microprocesseurs. L'avance technique de Sécheron lui a permis de vendre des licences à l'étranger et de financer une partie de sa recherche pour des produits nouveaux. Chiffre d'affaires en 1982: 140 millions; personnel: 1300 employés et ouvriers.*

Ateliers des Charmilles

«Voix ouvrière»: «Par rapport à l'indice 116, le retard est de 7,85%. Les deux commissions, ouvrière et des employés, revendentiquent la totalité de la compensation. La direction ne voulant rien accorder, les travailleurs auront recours aux instances.»

«L'Ordre professionnel»: *Leader mondial de l'électro-érosion, les Ateliers des Charmilles traversent depuis plus d'une année une restructuration profonde. Pour dominer le marché, l'entreprise genevoise doit faire face à une redoutable concurrence japonaise. Des essais de pénétration du marché nippon n'ont pas donné de résultats jusqu'ici. La recherche de partenaires en Suisse, soit avec AGIE au Tessin, soit avec SIG se poursuit. La presse a abondamment parlé des difficultés des Charmilles. Elle a peu relevé un fait essentiel: le rachat d'une firme américaine Energy Science Inc. qui a inventé une installation dite de rideaux d'électrons. Projetés sur une surface donnée, ceux-ci modifient la structure des éléments. Ainsi en est-il de peintures qui peuvent sécher en quelques fractions de secondes au lieu de passer par des fours; d'autres applications sont possibles dans l'imprimerie, la fabrication de sacs en plastique, etc. Chaque installation revient à plus de cinq millions de francs. L'usine américaine et l'usine genevoise se partagent fabrication et vente dans le monde; les commandes sont nombreuses. Dans la grande tradition Charmilles, cette nouvelle technique de pointe est promise à un grand avenir.*

EN BREF

Un nouvel hebdomadaire paraîtra prochainement au Tessin. Un numéro d'essai a été diffusé à plus de 50 000 exemplaires. Son titre «Tessiner Woche». Mais oui, il s'agit d'un journal destiné aux populations de langue allemande du Tessin. Il faut croire qu'il y a là un marché à conquérir. Et pourtant les germanophones sont déjà servis puisque «Südschweiz» paraît trois fois par semaine.

* * *

Engagée dans une campagne de diffusion dont le démarrage est assez difficile, le quotidien de gauche bernois «Berner Tagwacht» vient d'enregistrer un nouvel abonné connu: Willy Brandt, président du parti socialiste allemand.